SYNDICAT NATIONAL
Solidaires Finances Publiques 42
Section de la Loire

ST ETIENNE, le 3 OCTOBRE 2023

Monsieur le Président,

L'été 2023 vient de s'achever mais pas les sujets qui ont fait les gros titres de ces dernières semaines, notamment le coût de la vie et l'inflation et en ce qui nous concerne à la DGFiP, la déclaration d'occupation des biens immobiliers via GMBI.

En ce qui concerne le coût de la vie, depuis des mois on entend que l'inflation est galopante, que les fins de mois arrivent de plus en plus tôt pour beaucoup mais quelles sont les solutions proposées ?

Sur l'inflation, à grand renfort de communication, le gouvernement fait croire qu'il s'attaque au problème. Par ailleurs, que le gouvernement sermonne les revendeurs de carburants de la grande distribution pour vendre à perte ou sans la moindre marge quand on sait que le plus grand profiteur de crise sur ce point est l'Etat qui empoche plus de TVA sur les carburants mais aussi plus de taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques, est assez savoureux.

On attend toujours une augmentation générale des salaires. On attend toujours une remise à plat de la fiscalité et surtout une fiscalité plus juste.

La nomination d'un nouveau ministre au budget, Thomas Cazenave qui veut être notamment*« le ministre du redressement des finances publiques »* peut nous faire craindre le pire, ou plutôt ne nous laisse pas beaucoup d'espoir pour les plus précaires. A moins que l'annonce de l'augmentation du nombre de millionnaires en France et d'une nouvelle vague de supers profits en 2023 ne lui donnent enfin l'idée de taxer les plus riches et de tendre vers la justice fiscale...

Pour les personnels de la DGFiP, la situation des rémunérations ne cesse de se dégrader, comme pour tous les fonctionnaires, et ce n'est pas l'augmentation de 1,5 % du point d'indice ni les quelques points accordés aux échelons les plus bas qui vont compenser l'inflation de ces 2 dernières années. Quant à la prime pouvoir d'achat, même si elle peut aider à payer certaines factures, la solution ne se trouve pas dans des primes ponctuelles et non pérennes.

Solidaires Finances Publiques revendique une revalorisation de la valeur du point de 20%, correspondant aux pertes intervenues durant les 10 ans de gel du point et l'attribution de 85 points pour toutes et tous.

Sur ce point, le CSAM du 6 juillet a déçu, avec aucune annonce en matière indemnitaire et aucune annonce sur les carrières.

Et notre direction n'est pas plus généreuse. Il est pourtant grand temps de réellement

reconnaître l'engagement des personnels à travers un plan de promotions et de revaloriser les régimes indemnitaires. Reste à espérer que lors des négociations de l'automne, le Directeur Général répondra à ces demandes autrement que par des mesurettes...

Autre point: ce 26 septembre a été diffusé sur Ulysse les affectations futures des B stagiaires. Dans de nombreux départements et notamment dans la Loire, de nombreux collègues n'obtiennent pas leur département d'origine du fait que de nombreux contractuels aient été embauchés en septembre et bloquent donc pendant un an ou trois ans ces postes dans ces départements (9 B contractuels dans la Loire). Nous l'avions évoqué lors de la réunion informelle sur les mutations locales en juin, sans être entendus, comme souvent. D 'ailleurs, un poste demandé par un collègue titulaire en mutation locale a été ouvert pour une embauche d'un contractuel par la DDFIP de la Loire, ce qui est contraire à ce que préconise la DG et donc hors la loi. Nous l'avions signalé au représentant de la direction de la DDFIP 42, il nous a répondu "on prend le risque".

Suite à nos interrogations, le représentant de la DDFIP 42 nous a indiqué que les apports de B stagiaires se compteraient au maximum sur les doigts d'une main.

Bien sûr, ce serait mal connaître la section de Solidaires Finances Publiques 42. Nous avons écrit à la cheffe du bureau "Affectation, mobilité, carrière des B et C". Sans réponse de sa part, nous avons écrit au Directeur Général par l'intermédiaire de notre Secrétaire Générale en date du 3 juillet.

Nous vous rappelons ci-dessous la situation des effectifs:

	SITUATION APRES MOUVEMENT DU 01/09		APPORTS DE CONTRACTUELS	SITUATION APRES MOUVEMENT DU 01/09 ET APPORTS DE CONTRACTUELS	
	DDFIP 42	SNE		DDFIP 42	SNE
B	-14	-13	9	-5	-13
C	-10	-10	10	0	-10

Dès le 5 juillet, la cheffe du Service Ressources Humaines de la DG nous a indiqué s'occuper de cette situation.

Sans nos interventions, de nombreux collègues n'auraient pas eu la possibilité de rejoindre la Loire, mais il en reste encore beaucoup trop sur le carreau. Nous intervenons ce jour, notamment sur les dossiers confiés à Solidaires Finances Publiques lors de la réunion informelle sur le mouvement de 1ère affectation des B stagiaires à la DG.

En tout cas, se priver d'une demie-douzaine de collègues internes qui avaient réussi le concours de B pour embaucher des contractuels qui ne sont que de passage et mal payés qui plus est, quel superbe exemple de management RH dénué de bons sens. Chapeau les artistes !!!

Et dire que monsieur le président, vous vous êtes plaint de nombreuses fois que la Loire n'attirait pas les titulaires ...Sachez que les messages donnés par les membres de la direction dans les services suite à notre interpellation du DG en indiquant que tout le monde rentrerait sans problème dans la Loire passent très mal!

Nous n’avons eu de cesse de les tempérer grâce à nos connaissances et compétences sur les mouvements nationaux.

Lorsque nous passons dans les services, les collègues nous disent se sentir de moins en

moins soutenus par la DG et la DDFIP 42. L'année 2023 ne fait qu'empirer ce sentiment de perte de repère, de perte de sens du travail, de ne pas se sentir soutenu... La DGFIP n'est plus qu'un grand bordel plus ou moins organisé et plutôt moins que plus.

Un exemple l'illustre parfaitement et superbement: la campagne GMBI. Elle est le cumul de toutes les erreurs et errances dont est capable la DGFIP : communication faite à l'économie et à l'arrache, à la fois inadaptée et contre-productive, applications GESTODL et GMBI non finalisées, mal pensés et lancés trop tôt, refus comme d'habitude de toute écoute des personnels et de leurs représentants, croyance en un dogme techno-solutionniste forcément salvateur...

Mais à ce niveau là, ce n'est plus de l'impréparation, ce n'est plus de la mauvaise organisation, ce n'est plus de la mauvaise communication. A ce niveau là, c'est de l'INCOMPETENCE !!!

Car qui rame derrière pour rattraper cette incompétence? Les agents de terrain, les agents des services impactés, qui croulent sous le boulot sans aucune aide ou une aide tardive de la DG. Ce sont aussi les contribuables perdus dans les méandres d'un logiciel kafkaïen, sans parler des autres usagers qui du fait de l'accaparement des forces de travail lié à GMBI recevront peut-être leur avis d'imposition en retard (faute de saisie de leur déclaration au 30 juin) alors qu'ils ont pourtant déposé dans les délais.

Pourtant, nous avions alerté la DGFiP dès 2020 que ses choix, notamment celui du tout numérique, n'étaient pas adaptés à la réalité du terrain, tant de la fracture numérique d'une partie de la population que des effectifs disponibles dans les services, que ce soit dans les SIP, les SDIF ou les centres de contact.

Nous pourrions multiplier les exemples du même type que la catastrophe GMBI : mise en place du logiciel Surf pour les cdif, transfert de la fameuse taxe d'aménagement également au CDIF (un an et demi après, les collègues ne savent toujours pas par quel bout la prendre !)

Et ce n'est pas la fusion des deux SIP de Saint Etienne et la création d'un SDIF départemental, ordre du jour de ce CSAL et énième avatar du NRP, qui permettront de revenir à un climat plus serein.

Monsieur le président, les agents et les représentants du personnel sont fatigués d'avoir raison à chaque fois en prévoyant à l'avance les catastrophes pourtant prévisibles, que seuls la DG et les DDFIP ne voient pas arriver. Alors, faites en sorte que le dialogue social soit enfin une réalité et non plus un concept creux utilisé seulement comme un outil de communication pour l'extérieur.